

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 54/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **4 du mois d'octobre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

PROCURATION : -

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, BOUSSARIE Myriam, BURBAN Anne-Gaëlle, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, JAMAIN Thomas.

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUSSARIE Myriam

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

**OBJET : DELIBERATION PRÊT SALLE DES FÊTES POUR SOIRÉE CONCERT
AMNESTY INTERNATIONALE**

Monsieur le Maire présente au conseillers municipaux la demande de Monsieur Philippe MOUSNIER membre de l'association Amnesty internationale.

Monsieur MOUSNIER souhaite réserver la Salle des Fêtes pour un concert en soutiens aux actions humanitaire pour le peuple Palestiniens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 6 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 absentassions :

➤ Décide de mettre à disposition à titre gracieux la Salle des Fêtes pour le concert de l'Amnesty internationale.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*